



Compte rendu du CDAS du 23/06/2011

M KRAFT ouvre la séance à 9h30, le quorum était atteint

Ordre du jour:

- 1- Approbation du PV du CDAS du 15 février 2011
- 2- Compte rendu CNAS du 31 mars 2011
- 3- Présentation CRA 2010
- 4- Les manifestations locales
- 5- Questions diverses

I- Approbation du PV du CDAS du 15 février 2011

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

II- Compte rendu du CNAS du 31 MARS 2011

L'aide au logement est soumise à une condition de ressources.

Le bio est introduit dans les restaurants de l'AGRAF, toutefois ceci induit un surcoût qui sera partagé entre les agents et l'AGRAF, alors que la CGTFip souhaite que cette charge soit supportée par l'AGRAF uniquement.

III-CRA 2010

Le nombre d'actifs est en baisse toutefois celui des retraités et du nombre d'enfants est en hausse. Outre les frais de fonctionnement de la délégation et le nombre de logements, ont été abordés les subventions des séjours enfants (en baisse) et l'activité des services sociaux: augmentation du nombre de personnes consultantes, par consultations spontanées ou signalées par les ressources humaines. Les difficultés invoquées sont principalement la santé (conjoint, enfants), puis la vie familiale.

IV/Manifestations locales

a/ bilan

*laser game

Le coût est de 28 € par adultes et 20 € par enfants (entre 6 et 17 ans), subventionné à hauteur de moitié, soit un coût de 1719€.

Elle consiste en la réalisation de 2 tournois par équipes, les adultes d'un côté, les enfants de l'autre; les gagnants de chaque tournoi se rencontrent en final.

*sortie dans le Jura pour les retraités

Séjour EPAF autofinancé toutefois certains défauts de personnels sont notés depuis 3 saisons.

En cours de séjour, la qualité a toutefois augmenté, et des dédommagements de 35 € ont été réalisés.

b/action en cours

*accro-branche le 22 mai 2011.

Cette sortie est proposée sur deux sites, un dans le Nord du département (Marne-la-vallée) et l'autre dans le Sud (Saint Assise), à 190 personnes.

Le Bil participe par moitié à cette manifestation, soit 1607 €.

*mer de sable 18 septembre 2011.

La délégation finance en totalité ce projet pour 2185 €, pour 200 personnes (354 personnes en liste d'attente).

*/Séjour des retraités les 27, 28 et 29 septembre 2011

Cette sortie est financée par le BIL en fonction des ressources de chacun.

*Théâtre le 16/10/2011 à Paris

La délégation propose un spectacle, le « quatuor », précédé d'un repas, pour les actifs et les retraités.

Le coût par personnes est de 36,50 €, le BIL finance 52,30 € par personnes.

*Action de santé publique sur les troubles du sommeil

Cette action est présentée le même jour, 1 dans le Nord du département et l'autre dans le Sud .
Le financement du BIL est de 900 € pour ces deux conférences en partenariat avec le MGEFI.

M. KRAFT, ne s'est pas opposé à octroyer **une demie journée d'autorisation d'absence** afin que les agents puissent participer à cette conférence.

Vote POUR.

*Mini colonies

37 enfants sont préinscrits pour les mini-colonies du 23 au 30 octobre 2011.

Les activités proposées sont le multi -sport cirque, l'équitation et le quad .

Le coût pour le BIL est de 12371 €

VOTE POUR

*arbre de Noël

Grand REX 2050 Places (inclus ENFIP prévisibles) et nombre de goûters de 963.

Les chèques cadeaux sont de 25 € par enfants, d'où un coût total de 38150 €.

V-Questions diverses

*problème de restauration Lagny

La CGTFip soulève un problème de restauration sur Lagny : les cotisations annuelles ont doublées et s'appliquent aux non utilisateurs, de plus la qualité est en baisse.

M. KRAFT a précisé que les tickets restaurant ne s'appliquaient pas si d'autres moyens de restauration était possible .

MME LACHAUD quant à elle a expliqué le coût de la cotisation annuelle, celle-ci recouvrant la responsabilité civile et le ticket restaurant pour postes isolées.

Enfin M. KRAFT a proposé un groupe de travail pour partager les expériences et améliorer les choses.

*restaurant à Melun

Ce problème est évoqué par MME LACHAUD : les murs appartiennent au conseil général qui a décidé de fermer officiellement ces bâtiments car ils ne sont plus aux normes.

*Vaux le Pénil

Suite au déménagement des douanes, les agents demandent des tickets restaurants ;

Aucune réponse n'est donnée, s'agissant d'un poste isolé.

*RIAM de Melun

La CGTFip évoque le fait que les restaurants sont ouverts aux retraités et que leur indice n'est pas majoré.

MME LACHAUD ne peut répondre car les retraités peuvent à priori déjeuner , mais sans subvention. Concernant l'indice non majoré, M. KRAFT va vérifier.

Le prochain CDAS est fixé au 13/10 2011.